



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 58489

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'éducation à la biodiversité à l'école. L'ambition de faire de la France un État exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité constitue un engagement de la Présidence de la République, pris à l'ouverture de la conférence environnementale de 2012. Le projet de loi devant être prochainement discuté à l'Assemblée nationale s'inscrit parfaitement dans cette démarche. L'éducation à la biodiversité tout le long de la vie doit permettre la réussite des objectifs nationaux en matière de protection et de reconquête de la biodiversité. À de nombreuses reprises depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992, le rôle crucial de l'éducation dans la réalisation du développement durable et la protection de la biodiversité a été réaffirmé. Elle fait partie du socle commun de connaissances devant être acquis par un élève au cours de sa scolarité obligatoire. La sensibilisation des futurs citoyens français doit intervenir le plus tôt possible, d'autant que des études font apparaître l'importance d'une éducation à la biodiversité intégrant une dimension affective, créant un véritable rapport émotionnel avec la nature dans toute sa diversité. Sachant que le ministère de l'éducation nationale indique sur son site internet que cette éducation doit être mise en place « de la maternelle au baccalauréat », les actions éducatives en rapport avec la biodiversité doivent donc être encouragées. À titre d'exemple, un livret de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité à destination des classes de l'enseignement secondaire pourrait être réalisé conjointement par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Autre proposition, un outil devant aider les enseignants de maternelle à proposer des activités en classe adaptées aux élèves les plus jeunes pourrait être créé sur le modèle du module « À l'école de la biodiversité » déjà disponible pour les cycles 2 et 3. Dernière suggestion, l'acquisition de compétences en matière d'éducation à la biodiversité pourrait être inscrite au programme des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) visant d'une part à sensibiliser les élèves enseignants aux enjeux de protection de la biodiversité et d'autre part à leur permettre de développer les compétences nécessaires à la transmission de savoir et à la réalisation d'actions éducatives. Il l'interroge donc sur les mesures de valorisation et de popularisation de l'éducation à la biodiversité qui pourraient être mises en place afin d'encourager et d'aider les professeurs des écoles dans cette tâche.

Texte de la réponse

La loi de refondation de l'École de la République a introduit les problématiques de l'environnement et du développement durable dans le Code de l'éducation. La biodiversité et ses enjeux sont pris en compte par l'Éducation nationale à travers de nombreuses modalités : pleinement intégrées au sein de l'enseignement des Sciences de la Vie de la Terre, ces thématiques sont également intégrées de façon transversale et interdisciplinaire dans le cadre de l'éducation au développement durable, généralisée depuis 2004. Par ailleurs, l'éducation nationale a participé à l'élaboration de la stratégie nationale sur la biodiversité et aux conférences environnementales 2012 et 2013 dont les feuilles de route gouvernementales fixent des objectifs ambitieux pour l'éducation à la biodiversité dans les premier et second degrés. En septembre 2013, le rapport du recteur

Jacques Moret, « L'enseignement de la biodiversité dans l'enseignement scolaire », a permis d'alimenter la table ronde « éducation à l'environnement pour un développement durable ». L'éducation à la biodiversité fait aussi l'objet de nombreux partenariats entre le ministère et des organismes tels que l'UNESCO, le Commissariat général au Développement Durable, le Muséum national d'histoire naturelle, la Fondation Maud Fontenoy, la Fondation Good Planet et les éditions Deyrolles. L'opération Vigie Nature à l'École, en partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle, permet aux élèves de participer à une expérience innovante centrée sur les sciences participatives en réalisant en classe un suivi scientifique de la biodiversité de proximité, dont les données sont transmises aux chercheurs du Muséum, dans le cadre de leurs travaux sur l'état de la biodiversité en France. Un grand nombre d'actions portant sur la biodiversité et le développement durable sont par ailleurs menées au niveau académique en partenariat entre l'Éducation nationale et les autres services des ministères en charge de l'écologie, du développement durable, de l'agriculture, de la forêt et de la jeunesse. Il existe également de très nombreux outils et ressources pédagogiques mis à la disposition des enseignants dans chaque académie pour l'enseignement disciplinaire ou transversal de la biodiversité. L'élaboration de ces ressources est souvent l'oeuvre conjointe de responsables académiques et des différents partenaires (établissements de recherche, associations, organismes publics, entreprises, etc.). Ces ressources pédagogiques sont adaptées aux enjeux de la biodiversité. Certains partenaires de l'Éducation nationale, comme la Fondation « La Main à la Pate », produisent aussi des ressources pédagogiques portant sur cette thématique. Sur les milliers de projets de développement durable mis en oeuvre dans les écoles et les établissements sur l'année scolaire 2012-2013, la moitié concerne des problématiques liées aux enjeux de la biodiversité. S'agissant du programme des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), les enseignants bénéficient de plusieurs formations relatives à l'éducation au développement durable, au sein de laquelle la biodiversité bénéficie d'une place importante. L'École se mobilise enfin à travers des projets pédagogiques, tout au long de l'année scolaire 2014-2015, pour l'accueil par la France de la Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique en décembre 2015.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58489

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2014](#), page 5407

Réponse publiée au JO le : [30 septembre 2014](#), page 8262